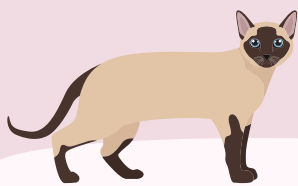


FAIRE ASSURER SON ANIMAL

bonne ou mauvaise idée ?



Qu'est-ce que c'est ?

- L'assurance animale permet de **prendre en charge les soins vétérinaires** en fonction de la formule choisie.
- Elle fonctionne de manière similaire aux **mutuelles** en médecine humaine.
- Lorsque l'animal est assuré, à l'issue de chaque visite, le vétérinaire remplit une **feuille de soins** qui est ensuite envoyée à la compagnie d'assurance, accompagnée de la facture, afin que le remboursement puisse être effectué.



Quand souscrire ?

- L'idéal est d'assurer l'animal **au plus tôt** car il existe des limites d'âge. Généralement, on peut assurer dès l'âge de 2 mois et jusqu'à 5 à 8 ans en fonction de la race et de la compagnie d'assurance.
- Attention au **délai de carence** : c'est une période variant de 48h à 6 mois après le début du contrat, si votre animal tombe malade pendant cette période, aucune garantie n'est appliquée. Sa durée varie selon les assurances et les types de soins concernés.
- **Il ne faut pas attendre d'être face à un problème pour souscrire à une assurance !**



Quel contrat choisir ?

- Plusieurs **formules** existent avec différents **taux de remboursements** (50, 75, 90%...), **franchises**, **plafonds annuels**...
- Les prix varient en fonction de la formule choisie, de l'espèce et de la **race** de l'animal.
- Pensez à vérifier les **conditions d'exclusion** : des pathologies ne sont pas prises en charge chez certaines races par exemple.
- Certaines assurances prennent en charge les frais de **médecine préventive** : vaccins, stérilisation...



Les avantages

Même si l'assurance animale a un coût non négligeable, les avantages sont nombreux :

- Faire face aux **imprévus et aux accidents** sereinement
- Prodiquer des **soins et des examens de qualité** sans se soucier des dépenses
- Les cotisations peuvent vite être rentabilisées, notamment si les frais de prévention sont pris en charge.